

MENTION DES AUTRES AUTORISATIONS NECESSAIRES POUR REALISER LE PROJET DONT LE OU LES MAITRES D'OUVRAGE ONT CONNAISSANCE

- Déclaration au titre de la loi sur l'eau ;
- Autorisation de défrichement ;
- Demande de dérogation pour destruction d'habitat d'espèces protégées ;
- Etude impact agricole - Avis de la CDPENAF